

(Modèle de contrat de vente relatif aux biens mobiliers)

Contrat de vente (national)

entre

..... (nom, prénom, adresse)

vendeur

et

..... (nom, prénom, adresse)

acheteur

1. Objet de la vente

Le vendeur vend à l'acheteur (description précise de l'objet avec les caractéristiques souhaitées par l'acheteur). L'objet de la vente comprend également (description précise des objets supplémentaires).

ou

Le vendeur vend à l'acheteur l'objet tel que décrit en annexe (numéro de l'annexe).

2. Prix de vente

Le prix de vente s'élève à (indiquer le prix exact en chiffres et lettres ainsi que la devise).

3. Modalités d'exécution du contrat (livraison)

L'objet sera retiré chez le vendeur à (adresse et localité complètes) par l'acheteur le (date) à ses frais. Les profits et les risques de la chose passent à l'acquéreur à ce moment-là.

ou

L'objet sera livré chez l'acheteur à (adresse et localité complètes) par le vendeur le (date) à ses frais. Les profits et les risques de la chose passent à l'acquéreur à réception de celle-ci.

ou

L'objet sera livré chez l'acheteur, aux frais de ce dernier, à (*adresse et localité complètes*) par le vendeur le (*date*). Les profits et les risques de la chose passent à l'acquéreur à l'envoi de celle-ci.

4. Modalités d'exécution du contrat (paiement)

Le prix de vente doit être versé au plus tard le (*date*) sur le compte n° (*numéro de compte*) auprès de (*nom de l'établissement bancaire*).

ou

Le prix d'achat est payable comptant à réception de l'objet et est à payer en espèces.

5. Garantie

Toute garantie par le vendeur est catégoriquement exclue contractuellement.

ou

Le vendeur accorde une garantie légale.

ou

Le vendeur accorde à l'acheteur un droit à la réparation pour une période de (*insérer la durée*) à l'exclusion de l'action rédhibitoire et de l'action minutoire.

ou

Le vendeur accorde à l'acheteur un droit à la réparation pour une période de (*insérer le nombre de mois ou d'années*) en plus de l'action rédhibitoire et de l'action minutoire.

6. Droit applicable et for

Seul le droit suisse est applicable à ce contrat à l'exclusion de la Convention de Vienne. Tout litige au sujet de ce contrat est soumis à la juridiction de (*insérer le for*). Demeurent réservés les fors impératifs légaux.

lieu, date

le vendeur

lieu, date

l'acheteur

Muster